

APPEL A PROJET

BIODIVERSITÉ

**Environnement // Chimie // Physique // Biologie // Nature
Santé // Politique // Technologie**

« **Biodiversité** » ou « **diversité biologique** » est un terme dont l'usage est apparu récemment mais qui existe pourtant depuis des millénaires puisque ce que l'on entend actuellement par celui-ci résulte des **3,5 milliards d'années d'évolution** du monde vivant sur l'ensemble de la planète. Synonyme de la vie sur terre, la biodiversité est pourtant aujourd'hui **menacée** et fait l'objet d'un constat alarmant, à tel point que certains scientifiques parlent de la mise en route d'un processus vers une sixième extinction massive.

En effet, les **1,8 millions d'espèces** vivantes décrites à ce jour ont un taux de disparition 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction. Tandis que certains experts indiquent l'extinction de la moitié des espèces vivantes d'ici un siècle, d'autres estiment, simultanément, une hausse de la population mondiale dépassant les 11 milliards en 2100. Cet écart croissant ne fera que renforcer les menaces qui pèsent sur la biodiversité si rien ne change, d'autant plus que cette crise est quasi intégralement **liée à l'activité humaine**.

Parmi les responsables, la **surexploitation des ressources** est la grande gagnante avec l'épuisement des ressources fossiles, le braconnage, la surpêche ou l'agriculture intensive. Ces pratiques, liées à notre alimentation, notre consommation et donc **notre mode de vie en général**, ont des conséquences parfois irréversibles sur la biodiversité. Les pollutions de l'air, des océans ou des sols, sont également responsables de la perturbation des écosystèmes. Dans certaines parties de l'océan on parle même de « **zones mortes** » pour décrire ces endroits si faibles en oxygène que les espèces, ayant besoin de dioxygène pour vivre, les ont fui. De la même façon, la menace voire la disparition de certaines espèces est également due à la dégradation ou à la **destruction de leur habitat naturel**. La création de routes, de rails, de maisons ou d'immeubles les empêche de se déplacer de façon optimale et dans certains cas cela les oblige à **migrer vers d'autres lieux**. Enfin, l'ensemble des activités humaines citées précédemment a engendré le changement climatique qui devient une menace transversale pour la biodiversité puisqu'elle vient s'ajouter aux autres dangers. La **prise de conscience**, autour de ce patrimoine menacé, a commencé au XIXe siècle, plaçant la biodiversité au cœur des politiques publiques. Malgré un danger réel et grandissant, **de nombreuses actions** ont été mises en place à l'échelle nationale pour préserver ces richesses naturelles indispensables à notre survie. En 2004, la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) est mise en place en France, suivie en août 2016 par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages qui dote le pays de nouveaux outils et de nouvelles mesures pour lutter contre l'érosion et le dérèglement climatique. En 2018, avec le **Plan Biodiversité** du 4 juillet, l'Etat amène les ONG, les acteurs socio-économiques et les citoyens à se mobiliser pour un objectif commun : **préserver la biodiversité**.

Il est désormais du ressort de tout un chacun de protéger la diversité biologique de notre planète que ce soit par des **gestes quotidiens** ou par des **décisions à plus grande échelle**. Ne pas jeter ses déchets par terre, amener son entreprise à réduire son impact sur l'environnement, consommer des produits locaux, soutenir des associations de protection de la nature ou limiter sa consommation de CO2 lors de ces déplacements sont autant de perspectives à adopter pour lutter contre le danger qui menace inexorablement la biodiversité. N'oublions pas que « **Préserver la biodiversité, c'est aussi nous préserver** » !

Depuis plusieurs années, la Région Nouvelle-Aquitaine, au-travers de ces appels à projets pilotés par les quatre Centres de Culture Scientifique, Technique et Industriels (CCSTI) du territoire, soutient la diffusion de la culture scientifique.

L'objectif principal de cet appel à projets **autour de la biodiversité** est de permettre à toutes les structures souhaitant développer des actions de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou d'en intégrer dans leur programmation de le faire, tout au long de l'année.

L'objectif étant la **diffusion large et homogène** de la culture scientifique sur le territoire, vers **tous types de publics**, toutes les formes de médiation sont bienvenues dans cet appel à projet.

👉 L'AAP Biodiversité

Cet appel à projets de la Région Nouvelle-Aquitaine, coordonné et géré par les quatre CCSTI, concerne les projets de médiation scientifique sur les douze départements de **la Nouvelle-Aquitaine**.

Il vise à **accompagner les actions de diffusion** des savoirs scientifiques et techniques (atelier, projection de film, rencontre art et science, visite, conférence, mallette pédagogique, exposition, etc.) qui émergent dans la région, **en particulier auprès des publics et des territoires qui ne rencontrent que rarement la science**. Il offre aussi aux porteurs de projet la possibilité d'un co-financement.

Exemples d'actions :

- ▶ Vous êtes un **acteur de culture scientifique** et souhaitez proposer des ateliers de sensibilisation autour de la préservation de la biodiversité;
- ▶ Vous êtes un **établissement scolaire** et souhaitez développer une **cantine** avec des produits locaux ;
- ▶ Vous êtes une **médiathèque** et souhaitez accueillir une **exposition** sur le thème de la biodiversité ;
- ▶ Vous êtes un **acteur associatif** et souhaitez organiser des **actions de préservation** de la biodiversité ;

Cette liste est présentée à titre d'exemples et ne représente absolument pas de manière exhaustive l'éventail des actions possibles et des typologies de porteurs de projets.

👉 Les objectifs de cet appel à projet

- ▶ **Sensibiliser** le grand public aux grandes thématiques liées à la biodiversité et plus généralement, à la culture scientifique, et permettre à chacun de découvrir les sciences et techniques de son territoire ;
- ▶ **Favoriser le partage** de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens ;
- ▶ Permettre à chacun de **mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques** et ainsi favoriser une participation active au débat public ;
- ▶ **Stimuler l'intérêt pour la science**, la **curiosité** à l'égard des carrières scientifiques et susciter des vocations.
- ▶ Permettre aux acteurs de CSTI de **développer leur offre de médiation** ;
- ▶ Rendre **plus équitable** l'offre de culture scientifique dans le territoire Nouvelle-Aquitaine

👉 Répondre à l'appel à projet

Pour répondre à cet appel à projet, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne **avant le 19 décembre 2019.**

<http://inscription.nouvelle-aquitaine.science/appeel.php?id=2>

Cet appel à projet offre aux porteurs la possibilité de bénéficier d'une **visibilité** à l'échelle régionale, la possibilité d'une **mise en réseau avec les acteurs du territoire**, ainsi qu'un **co-financement de la Région Nouvelle-Aquitaine**.

Il couvrira la période **de janvier 2020 à décembre 2020**.

Une **demande d'aide financière** pourra être soumise au Comité de pilotage (*modalités de co-financement à retrouver sur la fiche ci-jointe*). En raison du nombre croissant de demandes, le comité de pilotage est contraint d'instaurer des règles :

- ▶ **Un seul projet par structure peut être accompagné ;**
- ▶ **L'aide financière ne peut pas dépasser 5 000 € ;**
- ▶ **L'accompagnement ne peut pas dépasser 75% du coût total du projet. Les 25% consistent alors en un ou plusieurs co-financements (apport ou valorisation)**

De plus, le Comité de pilotage portera une attention particulière aux critères suivants :

- ▶ La **qualité et l'originalité** de la médiation proposée ;
- ▶ La potentialité du projet à être **programmé plusieurs fois/transféré**, ou des outils créés à être **réutilisés** ;
- ▶ Le territoire d'action du projet : les actions menées sur des territoires ruraux ou peu desservis par l'offre de CSTI sont favorisés ;
- ▶ Le montage du projet en partenariat avec des structures et territoires (**co-financements** et accompagnement logistique) ;
- ▶ La capacité à mobiliser une institution de recherche et/ou un **universitaire/chercheur** pour accompagner la démarche du projet.
- ▶ L'originalité du format de l'action de valorisation de votre projet (si vous réalisez par exemple une vidéo de valorisation de votre projet)

Les projets sans référent scientifique ne sont pas éligibles.

Valorisation

En contrepartie de l'accompagnement, plusieurs choses vous seront demandées :

- ▶ Le logo de la Région Nouvelle-Aquitaine doit apparaître sur tout outil de communication en lien avec le projet ;
- ▶ Vous rédigerez un article de valorisation de votre projet sur la plateforme Echosciences Nouvelle-Aquitaine et y annoncerez les dates des événements en lien avec le projet (s'ils sont ouverts à tous) ;
- ▶ Vous renseignerez le questionnaire bilan qui vous sera transmis.

🚀 Le Comité de pilotage

Il sera composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de Lacq Odyssée et de Récréasciences.

- ▶ Veillera à la **pertinence et à la cohérence** des projets avec l'appel ;
- ▶ Accompagnera à la mise en réseau de projets d'acteurs ;
- ▶ Mettra en lien les porteurs de projets avec des référents scientifiques si le besoin s'en fait ressentir ;
- ▶ Veillera à ce que l'ensemble des projets accompagnés constitue une **programmation cohérente et homogène sur le territoire** ;
- ▶ Veillera à ce que la proposition **réponde aux enjeux et objectifs fixés par l'appel à projet.**

🚀 Vos contacts

Les coordinations se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre projet.

Coordination générale

Simon LAHITETE

s.lahitete@cap-sciences.net

07 81 11 90 75

Cap Sciences (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)

Françoise FOURNIE

f.fournie@cap-sciences.net

Espace Mendès France (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)

Sylvie SAP

sylvie.sap@emf.ccsti.eu

Lacq Odyssée (Landes, Pyrénées-Atlantiques)

Anne-Sophie DEMAT

anne-sophie.demat@lacqodysee.fr

Récréasciences (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)

Marie DONEDA

m.doneda@recreasciences.com

APPELS A PROJETS NEO-AQUITAINS DE CSTI

Modalités d'attribution d'aides financières.

Les aides financières allouées dans le cadre des appels à projets de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine sont **attribuées sur facture**.

- Si vous passez par un prestataire, il peut **facturer directement Cap Sciences** ;
- Si vous êtes dans l'obligation de faire l'avance des frais, **facturez Cap Sciences** à hauteur du montant dépensé, en joignant une copie de la facture que vous avez payée.

TOUTES LES FACTURES ET DEMANDES DE REMBOURSEMENT DOIVENT PARVENIR AVANT FIN NOVEMBRE 2020

- L'adresse de facturation est :

Cap Sciences Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX

- Merci d'envoyer prioritairement les factures par e-mail à :

Simon LAHITETE
s.lahitete@cap-sciences.net

- Sur la facture doit apparaître en objet **le nom de l'appel à projet**, exemple :

Objet : Remboursement Appel à projet Biodiversité

- Si votre structure n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître la mention suivante :

« TVA non applicable, art. 293 B du CGI »

- Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le coordinateur sur votre territoire ou :

Simon LAHITETE
07 81 11 90 75
s.lahitete@cap-sciences.net